



## **Compte-rendu séance du 24 septembre 2021**

Séance du 24 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LAPARLIÈRE Alain, Maire.

Convocation du 20 septembre 2021

**Présents** : Mr LAPARLIÈRE Alain, Me CAUSSE Jacqueline, Mr TABUTEAU Michel, Mr ARCAY Michel, Mr BLONDEAU Bernard, Mme BLONDEAU Gabrielle, Mr BOUTIN Yannick, Mme DROUILLARD Peggy, Mr FRATY Frederic, Mme GUIBERT Delphine, Mme ZAÏDI Houria.

**Absents** : Mme FRUCHARD Marylène, Mr LABAYE Anthony, Mr SARNAC Jérôme, Mme MOUROCQ Vanessa, excusés

**Procuration** : Procuration de Mr SARNAC Jérôme à Mme CAUSSE Jacqueline  
Procuration de Mme FRUCHARD Marylène à Mr LAPARLIÈRE Alain

**Secrétaire de séance** : Mme GUIBERT Delphine qui a accepté cette fonction.

Le compte-rendu de la séance du 6 aout 2021 est accepté à l'unanimité.

- **Demande de subvention pour la voirie accidentogène.**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la demande de subvention au titre de la voirie communale accidentogène 2021 auprès du Département et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire pour son obtention.

- **Aménagement foncier : décision sur la maîtrise d'ouvrage des travaux connexes**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux connexes à l'aménagement foncier à réaliser sur son territoire communal ;
- D'accepter les modalités de financement sur la base des estimations figurant au procès-verbal de CCAF (Cabinet Consultant Audit France) du 27 mai 2016 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches et signer les documents nécessaires ;
- De prendre note de la nécessité de réaliser ces travaux dans un délai « raisonnable » après la clôture de l'opération.

- **Ajout d'un nom de rue et d'une numérotation**

- Impasse la Gare (perpendiculaire à la rue de la Gare)
- Attribution du numéro 1 pour le Domaine de La Poste

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**Questions diverses :**

21h17 Arrivée de Mme MOUROCQ Vanessa qui n'a pu participer au débat précédent.

Déjections humaines aux abords des aires de repos : le courrier fait par Monsieur le Maire sur les déjections humaines aux abords de l'aire de repos côté Renardières est à ce jour resté sans réponse. Les responsables seront relancés par M. le Maire.

Proposition de rendre le chemin qui avait été inclus dans la voirie communale suite à l'aménagement foncier à M. Karl BRANDT, une délibération sera prise prochainement.

Repas des aînés 2022 : Monsieur le Maire soumet l'idée de reprendre le repas à la salle des fêtes fin janvier 2022, pour le moment avec pass sanitaire, avec traiteur + animation. Monsieur Blondeau Bernard propose une sortie spectacle à l'Ange Bleu un dimanche midi. Le projet est à l'étude en fonction du budget.

Juliette Bouffard fêtera ses 100 ans en novembre, voir avec la famille ce qu'elle prévoit afin que la commune puisse s'organiser de son côté.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'une gérontologue animatrice s'installe au centre de loisirs « Bouge tes vacances ». À sa demande une liste des personnes âgées de la commune lui sera communiquée. Elle recevrait en individuel ou en groupe à la salle des fêtes par chèque CESU (18 €).

Pour le local commercial, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le permis de construire a été déposé auprès des services de l'État, plusieurs devis ont été demandés pour les travaux.

La séance est close à 22h

Affiché le 30 septembre 2021

Alain LAPARLIÈRE  
Maire de Bédénac

